

NNA

Le 25 mars 2020

SAVARIA CORPORATION 4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada

Notice annuelle

Pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2019

Table des matières

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES	- 3 -
STRUCTURE DE L'ENTREPRISE.....	- 4 -
Constitution de l'émetteur.....	- 4 -
Relations entre sociétés.....	- 4 -
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS.....	- 5 -
Trois ans d'histoire	- 5 -
APERÇU DES ACTIVITÉS.....	- 7 -
Questions réglementaires.....	- 7 -
A. Secteur Accessibilité	- 8 -
B. Secteur Équipements médicaux (jadis Span)	- 9 -
C. Véhicules adaptés	- 10 -
FACTEURS DE RISQUES	- 11 -
DIVIDENDES	- 12 -
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS.....	- 12 -
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	- 12 -
Cours et volume	- 12 -
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	- 13 -
LITIGES EN COURS	- 17 -
AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	- 17 -
CONTRATS IMPORTANTS	- 17 -
INTÉRÊTS DES EXPERTS	- 17 -
DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT	- 18 -
Charte du comité d'audit.....	- 18 -
Composition du comité d'audit	- 18 -
Compétences financières	- 18 -
Contrôles internes sur les rapports financiers.....	- 18 -
Politique de dénonciation	- 18 -
Politique sur l'approbation des services autres que de vérification	- 19 -
Honoraires des auditeurs.....	- 19 -
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	- 19 -
ANNEXE A: CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT	- 20 -

Dans la présente notice annuelle, à moins que le contexte n'indique une autre interprétation, les termes « Société » ou « Savaria » font collectivement référence à Savaria Corporation et, à moins que le contexte n'exige ou n'indique une autre interprétation, à ses filiales.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

La présente notice annuelle comprend certaines « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières au Canada. Toute déclaration contenue dans la présente notice annuelle qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Dans la présente notice annuelle, les verbes « croire », « pourrait », « devrait », « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « présumer » et d'autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Il est important de noter que les déclarations prospectives faites dans ce document décrivent les prévisions de la Société en date du 25 mars 2020 et ne donnent pas de garantie quant à la performance future de Savaria ou de son secteur d'activité, et elles supposent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte que les perspectives, les résultats réels ou le rendement de Savaria ou ceux de son secteur d'activité soient significativement différents des résultats ou du rendement futurs exprimés ou sous-entendus par ces déclarations. Les résultats réels de la Société peuvent différer de façon importante des attentes qu'elle a formulées si des risques connus ou inconnus affectent ses activités ou si ses estimations ou ses hypothèses se révèlent inexactes. Une variation touchant une hypothèse peut également avoir des incidences sur d'autres hypothèses interreliées, ce qui peut amplifier ou diluer l'effet de cette variation. Par conséquent, la Société ne peut garantir la réalisation des déclarations prospectives; le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur les activités de la Société des transactions ou des éléments spéciaux annoncés ou survenant après ces divulgations. Par exemple, elles ne tiennent pas compte de l'incidence des ventes d'actifs, des monétisations, des fusions, des acquisitions ou des autres regroupements d'entreprises ou transactions, des réductions de valeur d'actifs, ni des autres frais annoncés ou survenus après les déclarations prospectives.

À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Savaria nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Les risques et incertitudes susmentionnées comprennent ceux qui sont énumérés sous la rubrique « Facteurs de risques » de la présente notice annuelle ainsi que les autres risques détaillés de temps à autre dans les rapports déposés par Savaria, auprès des autorités en valeurs mobilières canadiennes.

STRUCTURE DE L'ENTREPRISE

Constitution de l'émetteur

Savaria Corporation (« **Savaria** » ou la « **Société** ») a été constituée par certificat de constitution émis en vertu des dispositions de la *Business Corporations Act* (Alberta) le 25 octobre 1999 (les « statuts »). Les statuts de la Société ont été modifiés par le certificat de modification daté du 18 janvier 2000, afin de supprimer les dispositions relatives aux sociétés privées, y compris les restrictions à la revente. Les statuts ont été modifiés de nouveau par un certificat de modification daté du 25 juillet 2000, pour consolider les actions émises et en circulation. Un certificat de modification daté du 21 décembre 2001 a modifié la dénomination sociale de la société pour devenir « Savaria Corporation », et a créé une série « A » d'actions privilégiées de premier rang et a permis que les réunions des actionnaires se tiennent à l'extérieur de la province de l'Alberta; ces modifications ont été mises à jour par un certificat de modification et d'enregistrement des statuts constitutifs mis à jour en date du 4 janvier 2002. Un certificat de modification et d'enregistrement des statuts constitutifs mis à jour daté du 27 mai 2005 prévoyait la conversion, à raison d'une action pour une, des actions privilégiées de série « A » en circulation en actions ordinaires de la Société.

Le bureau chef de la Société est situé au 4350, autoroute 13, Laval (Québec) Canada, H7R 6E9.

Relations entre sociétés

Le tableau qui suit indique les principales filiales de Savaria et leur juridiction de constitution ou de formation en date du 31 décembre 2019, lesquelles sont toutes détenues en propriété exclusive.

<i>Filiale</i>	<i>Juridiction de constitution ou de formation</i>
Ascenseurs Savaria Concord Inc.	Ontario, Canada
Savaria Sales, Installation and Service Inc.	Ontario, Canada
Savaria USA Inc.	Vermont, États-Unis
Garaventa (Canada) Ltd.	Canada
Garaventa Liftech AG	Suisse
Silver Cross Automotive Inc.	Canada
Span-America Medical Systems, Inc.	Caroline du Sud, États-Unis
Span Medical Products Canada ULC	Colombie-Britannique, Canada
Garaventa USA Inc.	Illinois, États-Unis
Garaventa Lift S.r.l.	Italie
Florida Lifts LLC	Floride, États-Unis

Certaines filiales dont les actifs ne représentaient pas plus de 10 % des actifs consolidés de la Société ou dont le chiffre d'affaires ne représentait pas plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2019 ont été omises. Les filiales qui ont été omises représentent collectivement moins de 20 % des actifs et du chiffre d'affaires consolidé de la Société au 31 décembre 2019. Ce tableau n'inclut pas les filiales dont le rôle principal consiste à détenir des investissements dans d'autres filiales de Savaria.

DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS

Trois ans d'histoire

2019

Le 30 septembre 2019, la Société a complété une transaction de cession-bail relativement à son usine de fabrication située à Surrey (Colombie-Britannique), qui a été vendue pour un prix de vente brut de 28,4 millions de dollars. L'entente accorde à Savaria un bail à long terme pour les 25 prochaines années.

Le 9 septembre 2019, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de son dividende mensuel, passant de 3,5 cents (0,035 \$) à 3,83 cents (0,0383 \$) par action, représentant une augmentation de 9,4 %. Sur une base annuelle, cela représente une augmentation de 4 cents (0,04 \$), portant son dividende à 46 cents (0,46 \$) par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 10 octobre 2019 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 30 septembre 2019.

Le 1^{er} juillet 2019, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Silvalea Limited (« Silvalea ») et de sa société sœur, D-ansermed Limited (« D-ansermed »), (collectivement, le « Groupe Silvalea »), pour un prix d'achat total de 4,6 millions GBP (environ 7,8 millions \$ CA). Fondée en 1993, Silvalea est un important fabricant de toiles de transfert et d'accessoires pour patients. Elle se spécialise dans la conception et le développement de solutions complexes de transfert de patients et propose une gamme de plus de 800 modèles de toiles. D-ansermed est une affiliée de Silvalea fondée en 2012 pour développer des composants de sécurité innovants utilisés lors des déplacements de patients. Silvalea est basé à Newton Abbot (Royaume-Uni).

Le 6 mai 2019, la Société a annoncé qu'après 17 ans de collaboration et de loyaux services, M. Jean-Marie Bourassa quitte ses fonctions de chef de la direction financière à compter du 22 mai 2019 suivant l'assemblée annuelle des actionnaires de Savaria et restera membre du conseil d'administration de la Société. Savaria a annoncé la nomination de M. Mauro Ferrara au poste de chef de la direction financière de la Société.

Le 24 avril 2019, la Société a complété son placement privé par voie de prise ferme de 5 000 000 actions ordinaires (les « actions ordinaires ») pour un produit brut totalisant 70 750 000 \$ (le « placement »). Les actions ordinaires émises dans le cadre du placement étaient assujetties à une période de restriction ayant expiré en date du 25 août 2019. Le produit net du placement a été affecté à la réduction de la dette, au financement d'initiatives de croissance future et aux besoins généraux de l'entreprise.

Le 1^{er} mars 2019, la Société a annoncé l'acquisition de Florida Lifts LLC (« Florida Lifts »), un distributeur d'ascenseurs basé à Boynton Beach (Floride) pour un prix d'achat d'environ 5,6 millions \$ US (7,3 millions \$ CA). Florida Lifts offre un service complet pour les ascenseurs et les plates-formes élévatrices et dessert les marchés du centre et du sud de la Floride depuis plus de 13 ans.

2018

Le 20 septembre 2018, la Société a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé une augmentation de 17 % de son dividende mensuel, passant de 3,0 cents à 3,5 cents par mois. Sur une base annuelle, cela représente une augmentation de 6 cents et porte son dividende annuel à 42 cents par action. Cette augmentation s'applique aux dividendes payables mensuellement à compter du 16 octobre 2018 aux actionnaires inscrits de la Société à la fermeture des bureaux le 2 octobre 2018.

Le 31 août 2018, la Société a acquis toutes les actions émises et en circulation de Garaventa Accessibility AG (« Garaventa Lift »). Garaventa Lift fabrique une gamme étendue de plates-formes élévatrices pour fauteuils roulants, inclinées, verticales et portables, pour les personnes à mobilité réduite. Elle fabrique aussi une gamme complète d'ascenseurs résidentiels et d'ascenseurs commerciaux

à usage limité/utilisation limitée (ULUL). Garaventa Lift a son siège social à Goldau (Suisse) et emploie quelque 550 personnes dans le monde entier. Cette transaction fournit à Savaria un réseau mondial de vente avec 15 bureaux de vente supplémentaires en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que plus de 100 distributeurs actifs supplémentaires. De plus, elle permet à la Société de diversifier ses sources de revenus géographiquement, puisque plus de 40 % des revenus de Garaventa Lift sont générés en dehors de l'Amérique du Nord, principalement en Europe, et elle lui offre une flexibilité additionnelle de fabrication, avec des usines complémentaires dans l'Ouest canadien et en Italie.

Le 20 juillet 2018, la Société a complété l'acquisition des actifs de Visilift, LLC (« Visilift »); en août 2017, elle avait versé un dépôt en faveur de l'acquisition. Visilift fabrique et commercialise des ascenseurs ronds et octogonaux panoramiques en verre ou en acrylique pour le marché résidentiel.

Le 4 mai 2018, la Société a réalisé un placement secondaire par voie de prise ferme de 3,45 millions d'actions ordinaires au prix de 16,60 \$ l'action, pour un produit net de 53,91 M \$ pour Savaria.

Le 12 avril 2018, la Société a acquis les actifs de H.E.S. Elevator Services Inc. ("H.E.S.") par l'intermédiaire de sa filiale Savaria USA Inc. H.E.S. est un distributeur d'ascenseurs basé à Denver (Colorado). Cette acquisition vient compléter l'achat d'actifs du fabricant d'ascenseurs de luxe Visilift dans le Colorado, et renforce sa présence dans les ventes directes et les installations sur ce marché.

Le 3 avril 2018, la Société a conclu une convention de crédit modifiée et refondue. La convention modifie et met à jour la convention de crédit initiale en (i) fournissant la facilité à terme de 50 000 000 \$ pour laquelle les fonds ont été reçus le 3 avril 2018; (ii) ajoutant l'option de tirage en euros; et (iii) en prolongeant d'un an la facilité renouvelable de 110 000 000 \$ jusqu'au 3 avril 2023. Le taux d'intérêt de la facilité à terme est couvert par un swap de taux d'intérêt. Seuls les intérêts sont payables mensuellement. La facilité de crédit est garantie par les actifs de la Société.

2017

Le 14 décembre 2017, la Société a acquis les actifs de la compagnie Master Lifts Pty Ltd. (« Master Lifts ») par l'entremise de sa filiale nouvellement créée, Savaria (Australia) Pty Ltd. Master Lifts est un important distributeur d'ascenseurs basé à Brisbane (Australie). Cette acquisition permet à Savaria de percer le marché australien par l'entremise du réseau de vente national de Master Lifts.

Le 24 août 2017, la Société a conclu une entente pour l'acquisition des actifs de la compagnie Visilift, qui fabrique et commercialise des ascenseurs ronds et octogonaux panoramiques en verre ou en acrylique pour le marché résidentiel. Le transfert des activités de production vers les installations de fabrication de Savaria à Brampton (Ontario) a été complété à l'été 2018.

En juillet 2017, la Société a acquis un immeuble de 27 000 pieds carrés à Toronto (Ontario) afin de regrouper sous un même toit les activités du secteur *Véhicules adaptés* de la région de Toronto.

Le 16 juin 2017, la Société a acquis, par voie d'offre publique, toutes les actions émises et en circulation de la compagnie Span-America Medical Systems, Inc. (« Span »), qui étaient négociées à la Bourse de New York. Span fabrique et commercialise une gamme complète de surfaces de support thérapeutique et d'autres produits de gestion de la pression pour le marché médical, des lits médicaux pour le marché des soins de longue durée, ainsi que des surmatelas et des oreillers en mousse pour le marché des consommateurs et certains produits pour le marché industriel, principalement des produits en mousse.

Le même jour, la Société a complété un placement privé par prise ferme de 2,76 millions d'actions ordinaires au prix de 13,90 \$ par action, lui rapportant un produit net de 36,4 millions \$.

Également durant le deuxième trimestre de 2017, la Société a signé une nouvelle entente de financement avec son institution financière sous la forme d'une ligne de crédit renouvelable pour un montant total de

110 millions \$. L'entente procure un crédit supplémentaire de 50 millions \$ disponible sous certaines conditions.

Le 10 février 2017, la Société a acquis les actifs de la compagnie Premier Lifts, Inc., un important distributeur d'ascenseurs de la région de Baltimore – Washington qui installe des produits Savaria depuis 15 ans. Cette acquisition offre à la Société l'occasion de continuer à assurer sa forte présence de vente et de service dans ce marché.

APERÇU DES ACTIVITÉS

Savaria Corporation est un des chefs de file mondiaux de l'industrie de l'accessibilité. Elle offre des solutions aux personnes à mobilité réduite afin d'accroître leur confort, leur mobilité et leur liberté. Sa gamme de produits est l'une des plus complètes sur le marché. Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des équipements d'accessibilité, tels que des sièges pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées, des ascenseurs résidentiels et commerciaux, ainsi que des lève-personne. Elle fabrique et commercialise également une gamme complète de produits de gestion de la pression pour le marché médical, des lits médicaux pour le marché des soins de longue durée ainsi que des surmatelas et oreillers en mousse pour le marché de la consommation et certains produits pour le marché industriel. Savaria fait aussi la conversion et l'adaptation de véhicules afin de les rendre accessibles en fauteuil roulant. Savaria réalise plus de 75 % de ses revenus à l'extérieur du Canada, principalement aux États-Unis. Elle exploite un réseau de vente comptant environ 500 distributeurs à travers le monde et 26 bureaux de vente directe en Amérique du Nord, Europe (Suisse, Allemagne Italie, République tchèque, Pologne et Royaume-Uni), Australie et Chine. Savaria emploie approximativement 1 500 personnes mondialement et ses usines sont situées au Canada : à Laval et à Magog (Québec), à Brampton, à Beamsville et à Toronto (Ontario), à Surrey (Colombie-Britannique), aux États-Unis à Greenville (Caroline du Sud), à Huizhou (Chine), à Milan (Italie) et à Newton Abbot (Royaume-Uni).

La Société, dont le bureau chef et une usine de conversion de véhicules sont situés à Laval (Québec) Canada dans un immeuble de 57 000 pieds carrés, détient également une usine de 125 000 pieds carrés à Brampton (Ontario) Canada, de 75 000 pieds carrés à Huizhou (Chine), et de 27 000 pieds carrés à Toronto (Ontario) Canada. Suite à l'acquisition de Span en 2017, la Société détient maintenant une usine de 188 000 pieds carrés à Greenville (Caroline du Sud) États-Unis, et de 50 000 pieds carrés à Beamsville (Ontario) Canada. À la suite de l'acquisition de Garaventa Lift en 2018, la Société dispose d'une usine de 111 400 pieds carrés à Surrey (Colombie-Britannique) Canada, et d'une usine de 23 700 pieds carrés à Milan (Italie). Et à la suite de l'acquisition de Silvalea en 2019, la Société possède également une usine de 16 385 pieds carrés à Newton Abbot (Royaume-Uni).

Questions réglementaires

Les activités d'exploitation et produits de Savaria nécessitent certains permis et licences gouvernementaux, notamment afin d'être conforme aux normes de Santé Canada, de l'Association canadienne de normalisation (CSA), de la Food and Drugs Administration (FDA) et de l'American Society of Mechanical Engineers (ASME), du BSI Standards Publication, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Savaria estime qu'elle possède tous les permis et les licences nécessaires au bon fonctionnement de ses activités en conformité avec la loi.

La Société gère ses activités en fonction de trois secteurs opérationnels : Accessibilité, Véhicules adaptés et Équipements médicaux. Ces secteurs sont structurés en fonction des segments de marché qu'ils desservent.

A. Secteur Accessibilité

Aperçu des activités

Par son secteur Accessibilité, Savaria conçoit, fabrique, distribue et installe des équipements d'accessibilité, tels que des sièges pour escaliers droits et courbes, des plates-formes élévatrices verticales et inclinées, et des ascenseurs résidentiels et commerciaux. Les produits sont manufacturés, assemblés et personnalisés à l'usine de Brampton (Ontario), et via l'acquisition de Garaventa Lift, aux usines de Surrey (Colombie-Britannique) et Milan (Italie). Les produits sont offerts par le biais d'un réseau de vente comptant plus de 500 distributeurs à travers le monde et 26 bureaux de vente directe en Amérique du Nord, en Europe (Suisse, Allemagne, Italie, République tchèque et Pologne), en Australie et en Chine. Ouverte en 2007, l'usine de Huizhou en Chine est le principal fournisseur de pièces et composants de l'usine de Brampton; elle effectue aussi des assemblages ainsi que des produits finis principalement pour le compte de la Société et pour la vente de produits sur les marchés asiatique, européen et australien. La collaboration de cette filiale chinoise permet à Savaria d'obtenir des prix d'achat compétitifs. Via sa division Silver Cross, elle exploite un réseau de franchisés et de magasins corporatifs où est vendu de l'équipement d'accessibilité neuf et remis à neuf.

Les produits sont vendus sur les marchés commercial et résidentiel. Le secteur Accessibilité a généré des revenus de 265,7 millions \$ en 2019 (168,6 millions \$ en 2018) ce qui représente approximativement 71 % (59 % en 2018) des revenus totaux de la Société.

Production

Savaria conçoit, fabrique et teste ses produits d'accessibilité et ses ascenseurs à ses usines au Canada situées à Brampton (Ontario), à Surrey (Colombie-Britannique) et à Milan (Italie).

Composantes

Savaria acquiert la majorité des pièces standard requises auprès de fournisseurs externes ainsi qu'auprès de sa filiale détenue à 100 %, Savaria (Huizhou) Mechanical Equipment Manufacturing Co. Ltd. (« Savaria Huizhou »), située en Chine. Quant aux pièces sur mesure, elles sont fabriquées au Canada par Savaria à ses usines de Brampton (Ontario) et Surrey (Colombie-Britannique). Le taux de rotation de l'inventaire est d'environ douze semaines.

Nouveaux produits

La Société exploite quatre centres de recherche et de développement; le plus important est situé à Brampton (Ontario) Canada. Les autres sont situés au Canada à Surrey (Colombie-Britannique) et à Magog (Québec) ainsi qu'à Huizhou (Chine).

Concurrence

Au fil des ans, Savaria a développé ses activités et son réseau en sélectionnant des acquisitions, des emplacements et des marchés de choix. En conséquence, elle surveille de près ses concurrents et l'évolution des tendances du marché et de ses parts de marché, ce qui lui permet de pouvoir réagir en temps opportun et de préserver sa position concurrentielle.

Employés

Ce secteur emploie environ 1 100 personnes au 31 décembre 2019. Dans son usine située à Milan, en Italie, la filiale en propriété exclusive de la Société, Garaventa Lift S.r.l. laquelle appartient à l'organisation du travail, les salariés sont soumis à la convention collective nationale (édition du 26 novembre 2016) de l'industrie métallurgique et de l'installation des systèmes.

Opérations à l'étranger

En 2019, le secteur Accessibilité a généré approximativement 58 % de ses revenus aux États-Unis, 21 % en Europe, 17 % au Canada et la différence sur le marché international.

B. Secteur Équipements médicaux (jadis Span)

Aperçu des activités

En 2016, Savaria a conçu et lancé une gamme de produits innovants de lève-personne à partir de son centre de recherche et de développement à Magog, au Québec. Les produits sont conçus pour déplacer en toute sécurité les patients du fauteuil roulant au lit ou à la salle de bain à l'aide d'un palan suspendu. En juin 2017, Savaria a acquis Span-America Medical Systems, Inc. («Span»), fabricants de lits médicaux, de surfaces de soutien thérapeutique et de produits de gestion de la pression utilisés dans les établissements de santé tels que les centres de soins de longue durée et les maisons de soins infirmiers. La Société fabrique à Greenville, en Caroline du Sud (surfaces) et à Beamsville, en Ontario (lits). Span distribue maintenant la gamme de lève-personne Savaria par l'entremise de ses réseaux de vente de soins à domicile et dans les établissements de santé en Amérique du Nord. Le 1^{er} juillet 2019, Savaria a complété l'acquisition de Silvalea Limited et de sa société sœur D-ansermed Limited (ensemble « Silvalea »), un fabricant de toiles et d'accessoires pour le transfert de patients basé à Newton Abbot (Royaume-Uni). Silvalea est spécialisée dans la conception et le développement de solutions de transfert de patients complexes, avec un catalogue de plus de 800 modèles de toiles. Cette acquisition complète l'offre de produits de Savaria et fournit des canaux de distribution supplémentaires pour son secteur Équipements médicaux.

Ce secteur a généré des revenus de 86,9 millions \$ en 2019 (89,8 millions \$ en 2018), ce qui représente approximativement 23 % des revenus totaux de la Société (31 % en 2018).

Production

La Société possède des usines à Greenville (Caroline du Sud) États-Unis, Beamsville (Ontario) Canada et à Newton Abbot (Royaume-Uni).

À l'usine de Greenville, la Société conçoit et fabrique des surfaces de support thérapeutique, des positionneurs de patient, des surmatelas et des coussins pour fauteuil roulant pour le marché médical; des surmatelas et des oreillers pour le marché de la consommation; et divers produits en mousse utilisés par le marché industriel. À la fin de l'année, la Société a quitté le marché de la consommation et le marché industriel. Ces produits sont fabriqués sur un certain nombre de lignes de production différentes qui effectuent des activités de fabrication de base, y compris la coupe de la mousse, la fabrication, le collage, l'assemblage de produits, la couture de la housse de matelas et l'emballage. Pour les produits qui contiennent des composantes électriques et des pompes, ces composants sont généralement achetés auprès de divers fournisseurs, assemblés, puis les boîtiers de commande sont testés et ils deviennent partie intégrante des produits. Peu de temps après l'acquisition de Silvalea, la Société a commencé à fabriquer des toiles conformément aux conceptions et spécifications de Silvalea.

À l'usine de Beamsville, la Société conçoit et fabrique des structures de lit pour le marché médical. Les principaux procédés de fabrication comprennent la coupe du métal et la fabrication, la soudure, l'assemblage, la peinture, les tests et l'emballage. Toutes les composantes des lits sont fabriquées par la Société elle-même ou achetées auprès de fournisseurs selon les spécifications de la Société.

À l'usine de Newton Abbot, la Société conçoit et fabrique des toiles.

Composantes

Les matières premières pour les matelas et les lits sont constitués de mousse de polyuréthane, de housses de matelas en tissu de nylon/vinyle et de tubes, de moteurs, de pompes pneumatiques, de

pompes à air, d'actionneurs de lit et d'embouts en acier et en métal. De plus, des conteneurs d'expédition en carton ondulé, des matériaux d'emballage en plastique polyéthylène et des fermetures à crochet sont utilisés. Certains produits sont achetés auprès de fournisseurs externes sans fabrication supplémentaire, tels que les produits de soins de la peau *Selan*[®], le tapis de sécurité de chevet *Risk Manager*[®] et divers meubles de chevet, chaises, tables et tables de chevet destinés aux établissements de soins de longue durée. Les matières premières des toiles de lève-personne sont principalement constituées de tissus en polyester/nylon et de sangles en polyester, ainsi que de composants en plastique et biodégradables. Nous croyons que nos matières premières sont en quantité suffisante et sont disponibles auprès de nombreux fournisseurs à des prix compétitifs.

Nouveaux produits

Pour le développement de nouveaux produits, la Société dispose de services d'ingénierie à Greenville (Caroline du Sud) États-Unis, Beamsville (Ontario) Canada et à Newton Abbot (Royaume-Uni). Les efforts de recherche et de développement se concentrent presque entièrement sur le marché médical pour la création de nouveaux produits, de nouvelles fonctionnalités pour les produits existants et l'amélioration de la conception des produits.

Concurrence

Dans le marché des surfaces de support thérapeutique et des autres produits de gestion de la pression, la Société fait face à une concurrence importante pour la vente des trois principales catégories de surfaces de support thérapeutique. Il s'agit des surfaces de support à air propulsé, des surfaces de support à air non propulsé et des surfaces de support en mousse thérapeutique. Dans le secteur des lits médicaux, la Société fait face à une concurrence pour les ventes sur le marché des soins de longue durée, tant auprès des fabricants que des distributeurs nationaux de lits de soins de longue durée et de meubles connexes. En ce qui concerne les toiles de lève-personne, la Société exerce ses activités dans un marché de transfert de patients bien établi au Royaume-Uni et en Europe. La Société fait face à la concurrence d'un certain nombre de fabricants de toiles et d'appareils de levage bien établis au Royaume-Uni.

Employés

Ce secteur emploie environ 300 employés à temps plein au 31 décembre 2019. Les employés de l'usine de Span Canada située à Beamsville (Ontario) Canada, sont syndiqués conformément à une convention collective ayant été renouvelée le 1^{er} novembre 2018 et venant à échéance le 31 octobre 2022.

Opérations à l'étranger

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, approximativement 74 % des revenus de ce secteur d'activité provenaient des États-Unis, 19 % du Canada, 5 % de l'Europe et les 2 % restants de divers pays à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe.

C. Véhicules adaptés

Aperçu des activités

Par son secteur Véhicules adaptés, Savaria effectue la conversion et l'adaptation de fourgonnettes afin de faciliter le transport des personnes à mobilité réduite via ses filiales Van-Action (2005) Inc. (Laval (Québec) Canada) et Freedom Motors Inc. (Toronto (Ontario) Canada). Sa filiale Silver Cross Automotive Inc. effectue la distribution de véhicules convertis dans les provinces de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique au Canada. La gamme de produits comprend des modèles à accès latéral, à accès arrière ou à entrée double. Par le biais d'une rampe et d'un plancher abaissé, les fourgonnettes

deviennent accessibles aux personnes en fauteuil roulant. Elles peuvent être utilisées à des fins personnelles ou commerciales.

Ce secteur a généré des revenus de 21,8 millions \$ en 2019 (27,7 millions \$ en 2018), ce qui représente approximativement 6 % des revenus totaux de la Société (10 % en 2018).

Production

Les filiales de ce secteur conçoivent, développent des véhicules qui se conforment aux normes de tests de collision, fabriquent, testent, et distribuent des fourgonnettes à plancher abaissé pour fauteuils roulants. Plus de 450 véhicules ont été convertis en 2019. La chaîne de production consiste en plusieurs étapes, dont le démontage des composantes intérieures et mécaniques de la fourgonnette, l'ouverture du plancher, la soudure d'un nouveau plancher, la peinture, le recâblage de l'électricité, le réassemblage des composantes mécaniques et de l'intérieur de la camionnette, ainsi que l'essai routier.

Composantes

Plusieurs composantes sont utilisées pour convertir les fourgonnettes. De ce nombre, environ 80 % proviennent de fournisseurs externes. Le taux de rotation de l'inventaire est de seize semaines.

Nouveaux produits

Deux produits basés sur la plate-forme de la Chrysler Pacifica sont sur le marché depuis janvier 2018. Le premier est une fourgonnette à accès latérale et le second, à accès arrière. La conception de la Toyota Sienna à plancher court a passé avec succès les tests de collision en 2018 et a été vendue depuis ce jour.

Concurrence

Savaria a de principaux concurrents au sein de l'industrie nord-américaine des véhicules adaptés. En conséquence, elle surveille de près ses concurrents et l'évolution des tendances du marché et de ses parts de marché, ce qui lui permet de pouvoir réagir en temps opportun et de préserver sa position concurrentielle.

Employés

Ce secteur emploie environ 100 employés à temps plein au 31 décembre 2019.

Opérations à l'étranger

En 2019, approximativement 97 % des revenus sont provenus du Canada, 2 % des États-Unis et 1 % d'autres régions.

FACTEURS DE RISQUES

La section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de Savaria sur les résultats d'exploitation et la situation financière, publiée en 2019, est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse <http://savaria.com> et sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DIVIDENDES

Au cours de chacune des années indiquées, la Société a déclaré les dividendes suivants par action:

	2019	2018	2017
Actions ordinaires	0,433 \$	0,38 \$	0,315 \$

Ces dividendes ont été payés conformément à la politique de la Société en matière de dividendes, qui a été fixée de trimestrielle à mensuelle le 11 septembre 2017.

Au cours du prochain exercice, Savaria entend maintenir sa politique en matière de dividendes, qui prévoit le versement aux actionnaires de dividendes mensuels en fonction des prévisions financières pour l'exercice en cours. Néanmoins, le conseil d'administration de la Société continuera d'examiner la déclaration, le montant et la date de tout dividende futur en fonction des résultats et des besoins financiers de Savaria, et sous réserve de ceux-ci, ainsi que de tout autre facteur en vigueur à ce moment-là.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE LA STRUCTURE DU CAPITAL-ACTIONS

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées de premier et de deuxième rang, avec ou sans valeur nominale. En date du 25 mars 2020, 50 623 775 actions ordinaires sont émises et en circulation entièrement libérées et non cotisables. Aucune action privilégiée de premier ou deuxième rang n'est émise et en circulation en date de la présente notice annuelle.

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit à des dividendes si et tel que déclaré par le conseil d'administration, à une voix par action aux assemblées des actionnaires de la Société et, en cas de liquidation, de recevoir les avoirs de la Société qui sont distribuables aux détenteurs des actions ordinaires.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Cours et volume

Les actions ordinaires de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « SIS ». Le cours des actions ordinaires pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 va comme suit:

Mois	Prix par action (\$)			Volume transigé (actions)
	Haut	Bas	Clôture	
Janvier	15,39	12,80	14,47	3 256 853
Février	14,98	12,56	13,39	4 052 289
Mars	15,45	12,87	15,22	2 583 154
Avril	15,39	12,90	12,90	6 198 291
Mai	13,65	12,56	12,99	3 402 811
Juin	13,89	12,32	13,47	2 343 191
Juillet	13,60	11,92	11,99	2 282 740
Août	12,29	10,55	10,96	2 861 136

Mois	Prix par action (\$)			Volume transigé (actions)
	Haut	Bas	Clôture	
Septembre	12,48	10,94	12,03	1 966 216
Octobre	13,58	11,79	13,55	2 364 793
Novembre	14,92	13,54	14,40	3 031 898
Décembre	14,69	13,85	13,95	2 239 918

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Administrateurs

Le tableau suivant répertorie les administrateurs de la société. Toutes les informations sont exactes au 25 mars 2020.

Nom et municipalité de résidence	Administrateur depuis	Occupation principale
Marcel Bourassa Georgetown (Ontario) Canada	2002	Président du conseil, Président et Chef de la direction de la Société
Jean-Marie Bourassa Montréal (Québec) Canada	2002	Associé consultant de Bourassa Boyer inc.
Peter Drutz ⁽¹⁾⁽²⁾ Richmond Hill (Ontario) Canada	2002	Président de KanKare Home Services Inc. (faisant affaire sous Comfort Keepers)
Jean-Louis Chapdelaine Pointe-Claire (Québec) Canada	2005	Président de Saraguay Investment inc.
Sylvain Dumoulin ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ L'Île-Bizard (Québec) Canada	2010	Consultant en immobilier et construction
Alain Tremblay ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁵⁾ Laval (Québec) Canada	2011	Vice-président principal finances et opérations, Gestion Benoit Dumoulin inc.
Sébastien Bourassa Burlington (Ontario) Canada	2017	Vice-président exploitation et intégration de la Société
Caroline Bérubé ⁽³⁾ Singapour	2017	Associée directrice du cabinet, HJM Asia Law LLC

(1) Administrateur principal.

(2) Membre du comité d'audit.

(3) Membre du comité de régie d'entreprise et de capital humain.

(4) Président du comité d'audit.

(5) Président du comité de régie d'entreprise et de capital humain.

Les administrateurs de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées ci-dessus au cours des cinq années précédentes. En outre, leur expérience passée est la suivante :

Marcel Bourassa est président et chef de la direction ainsi que président du conseil d'administration de Savaria depuis 2002. Sa carrière a débuté dans le domaine de la consultation, et il a rapidement réalisé que son désir était de gérer sa propre entreprise. En 1989, M. Bourassa a acheté Savaria, un petit fabricant québécois d'ascenseurs, fondé dix ans plus tôt. Il recherchait une entreprise avec un avenir prometteur et c'est ce qu'il a vu en Savaria, une entreprise qui desservait une population vieillissante qui

aurait besoin de plus en plus de produits d'accessibilité à la maison, dans les véhicules et dans les endroits publics. Il a fait croître l'entreprise en ajoutant de nouveaux produits au fil des ans et en prenant de l'expansion sur le marché américain. En 2002 il a rendu Savaria publique, et en 2005 l'acquisition stratégique de Concord Elevator, un important fabricant d'ascenseurs résidentiels, a permis à Savaria d'acquérir de nouveaux employés, de nouveaux produits et une plus grande distribution. M. Bourassa a continué de diriger Savaria avec son style passionné et motivé. En 2014, il a créé la Fondation Bourassa Savaria, un organisme de bienfaisance enregistré qui aide les Canadiens en perte de mobilité. En 2018, Les Affaires a honoré M. Bourassa en lui décernant le titre de PDG de l'année pour une entreprise canadienne de taille moyenne. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Ses trois enfants adultes travaillent tous au sein de Savaria et il réside actuellement dans la région du Grand Toronto.

Jean-Marie Bourassa est Associé consultant de Bourassa Boyer inc. Il a été chef de la direction financière de Savaria de janvier 2002 à mai 2019. Il a cofondé Bourassa Boyer inc., comptables agréés, en 1980, et en a été le président jusqu'en 2018, quand il est devenu un associé consultant pour la firme. Il siège au conseil d'administration de 5N Plus Inc., une société canadienne publique cotée à la Bourse de Toronto. Il est président du comité d'audit et de gestion du risque de 5N depuis 2007. M. Bourassa a occupé divers postes à la Fondation de la Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges de 2010 à 2016, y compris président du conseil, co-président et président. Il est comptable agréé et a un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal et un certificat de gouvernance d'entreprise de l'Université Laval.

Peter Drutz possède une vaste expérience dans la haute direction et dans l'entrepreneuriat. Depuis octobre 2004, M. Drutz est président de KanKare Home Service Inc (faisant affaire sous le nom de Comfort Keepers), fournisseur national de soins à domicile pour personnes âgées. Auparavant, il a été vice-président exécutif, ventes au détail chez Indigo Books and Music Inc. de 2003 à 2004 et était responsable des activités de vente au détail de 275 magasins Indigo, Chapters et Coles au Canada. Avant de se joindre à Indigo, de 2002 à 2003, il était président de OutThink, Inc., une société de marketing et de stratégie spécialisée dans la croissance des entreprises. De 1982 à 2002, il était chez Amex Canada, Inc. et occupait des postes à responsabilités croissantes. Son plus haut poste a été vice-président et directeur général du réseau de services de voyages et membre de l'équipe de direction canadienne. M. Drutz, qui est membre du conseil d'administration de Savaria depuis 2002, a siégé au conseil d'administration de Banque Amex du Canada et, dans le secteur à but non lucratif, aux conseils d'administration de Temple Har Zion et Bayview Golf and Country Club (ce dernier, avec le portefeuille de la gouvernance et du capital humain). M. Drutz est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université York (maintenant Schulich School of Business), d'un baccalauréat spécialisé de l'Université de Toronto et d'un diplôme en ressources humaines et en relations de travail.

Jean-Louis Chapdelaine a fondé Les Investissements Saraguay inc. en 1977 et en est le président. Par l'entremise de sa société, M. Chapdelaine, à titre d'entrepreneur, gestionnaire et exploitant, a œuvré dans plusieurs domaines d'activités incluant des investissements dans le secteur de l'immobilier et du commerce de détail. M. Chapdelaine est diplômé de l'institut des arts graphiques de Montréal.

Sylvain Dumoulin a acquis une belle expérience d'entreprise publique lors de son passage au Groupe Immobilier Grilli inc., occupant différents postes de 1989 à 2002, dont les quatre dernières années comme vice-président des finances et membre du conseil d'administration. Au cours de cette période, il a travaillé activement à l'émission d'actions sur le marché boursier en 1992 et sur la restructuration financière de l'entreprise mise en place en 1996 qui s'est échelonnée sur quelques années. Fort de cette expérience, il agit maintenant comme consultant pour des entreprises dans le domaine de l'immobilier et de la construction. M. Dumoulin a commencé sa carrière chez Raymond, Chabot, Martin, Paré (maintenant Raymond Chabot Grant Thornton) comme auditeur de 1986 à 1989 après avoir obtenu un baccalauréat en administration des affaires de l'école des Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC). Il est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés (CPA).

Alain Tremblay possède une vaste expérience en gestion d'entreprise, plus particulièrement en finance et en exploitation dans le secteur de l'immobilier et de la construction. De 1996 à 2000, il a travaillé en analyse financière puis comme directeur Finance du département de Vérification interne pour les sociétés Provigo/Loblaws. Par la suite, il a agi à titre de contrôleur pour la société Gildan Activewear, et a été fortement impliqué dans la mise en place internationale de différents modules de système d'information. En 2002, il devint vice-président Finance pour le Groupe Immobilier Grilli inc. Ensuite, il a joint la société Gouverneur Hôtels, dirigeant la mise en place d'un nouveau système ERP. Depuis 2013, il cumule les responsabilités de vice-président principal, Finance et Exploitation, pour la société Gestion Benoit Dumoulin, principalement engagée dans la promotion immobilière et la construction résidentielle. M. Tremblay est titulaire d'un baccalauréat en sciences comptables de l'Université du Québec à Montréal et d'une certification universitaire en Gouvernance de sociétés de l'Université Laval. Il est comptable professionnel agréé (CPA, CA) de l'Ordre des Comptables Professionnels Agréés du Québec, Administrateur de sociétés certifié (ASC) du Collège des Administrateurs de sociétés de l'Université Laval, ainsi que Chartered Director (C. Dir.) de The Directors College.

Sébastien Bourassa est vice-président Exploitation et Intégration de Savaria. Il dirige l'exploitation générale de Savaria et collabore avec les entreprises nouvellement acquises afin de maximiser les synergies. Il a débuté sa carrière chez Savaria à l'adolescence, où il a commencé sur le plancher en installant des sièges d'escalier puis en dirigeant le bureau des ventes de Montréal. En 2002, il est devenu directeur de la production de la division des sièges d'escalier chez Savaria. Visionnaire, M. Bourassa a suggéré à Savaria d'établir une présence en Chine afin d'obtenir des avantages concurrentiels au niveau de la production et dans les relations avec les fournisseurs. Il a ouvert une division de Savaria en Chine en 2007, ce qui a permis à Savaria d'améliorer son efficacité en préassemblant sur place ses ascenseurs et ses plates-formes élévatrices pour distribution en Amérique du Nord tout en travaillant en étroite collaboration avec ses fournisseurs locaux pour s'assurer du respect de normes de haute qualité. M. Bourassa a vécu en Chine de 2009 à 2015. Cette initiative a procuré des avantages essentiels à Savaria et Savaria Huizhou a continuellement été en croissance. De retour au Canada en 2015, il est devenu vice-président Exploitation pendant un an avant d'assumer son poste actuel. M. Bourassa est titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal ainsi que d'un EMBA de l'Ivey Business School (Hong Kong). Il réside dans la région du Grand Toronto.

Caroline Bérubé est associée directrice de HJM Asia Law (avec des bureaux en Chine et à Singapour). Elle a été admise aux Barreaux de New York et de Singapour et est titulaire d'un B.C.L. (droit civil) et d'un LL.B. (droit commun) de l'Université McGill (Montréal, Québec, Canada). Elle a étudié à la National University of Singapore en 1998-1999, avec une concentration en droit chinois. Elle a travaillé à Singapour, à Bangkok et en Chine pour une entreprise britannique et chinoise avant de créer sa propre entreprise en 2007. Madame Bérubé a représenté des entreprises internationales et des entreprises familiales lors de transactions transfrontalières en fabrication et en technologie dans le domaine des fusions et acquisitions et de la propriété intellectuelle dans la région Asie-Pacifique pendant 20 ans. Madame Bérubé a été élue secrétaire générale de l'Inter-Pacific Bar Association en avril 2017. Elle est également coprésidente du groupe de travail sur la Chine de l'International Bar Association (« IBA ») et membre du comité de la propriété intellectuelle de l'IBA. En 2015, Madame Bérubé a été choisie Jeune leader mondiale des moins de 40 ans par le Forum économique mondial en raison de son esprit d'entrepreneuriat et des diverses entreprises qu'elle a créées et développées au cours des deux dernières décennies en Asie. Elle enseigne à la Sorbonne Assas (campus de Singapour) et à l'Université Bocconi (Milan), dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit de la technologie et des fusions et acquisitions. Caroline est également l'auteur du livre "Doing Business in China" publié par Lexis Nexis.

Principaux dirigeants

Le tableau suivant répertorie les membres de la haute direction qui ne sont pas administrateurs de la société. Toutes les informations sont exactes au 25 mars 2020.

Nom et municipalité de résidence	Occupation principale
Alexandre Bourassa Montréal (Québec) Canada	Vice-président, ventes (segment Accessibilité)
Mauro Ferrara Laval (Québec), Canada	Chef de la direction financière
James D. Ferguson Simpsonville (Caroline du Sud) États-Unis	Directeur général, Span-America Medical Systems, Inc.
Vince Sciamanna Vancouver Nord (Colombie-Britannique) Canada	Président, groupe Garaventa Lift, Garaventa Canada Ltd.

Les membres de la haute direction de la Société ont exercé les principales fonctions énoncées ci-dessus au cours des cinq années précédentes. En outre, leur expérience passée est la suivante:

Alexandre Bourassa est vice-président des ventes chez Savaria. Il supervise les ventes mondiales aux distributeurs de la division Accessibilité, ainsi que les ventes directes en Amérique du Nord et en Australie. Récemment, il s'est consacré à l'intégration de Garaventa Lift. Ayant grandi dans l'entreprise, M. Bourassa a d'abord appris à installer des produits de façon adéquate et sécuritaire pour se tourner ensuite vers la gestion du bureau des ventes de Montréal. En 2006, il est devenu directeur régional des ventes pour le nord-est des États-Unis. Au cours des années suivantes, M. Bourassa a aussi pris la responsabilité du bureau de vente directe de Calgary et des ventes internationales aux distributeurs. En 2013, il est devenu vice-président des ventes, dirigeant l'équipe croissante de directeurs des ventes régionaux de Savaria. Sous sa direction, les ventes aux distributeurs ont continué de croître et la distribution s'est solidifiée à travers le marché américain. M. Bourassa a déjà siégé au conseil de l'AEMA (*American Elevator Manufacturer's Association*). Son savoir-faire dans le domaine des ventes et des produits a contribué à la position de chef de file que Savaria occupe aujourd'hui.

Mauro Ferrara est chef de la direction financière de Savaria. Il s'est joint à Savaria en mai 2019. M. Ferrara possède plus de 25 ans d'expérience. Il a travaillé pour des sociétés internationales et canadiennes cotées en bourse qui œuvraient dans différents secteurs d'activités. Avant de se joindre à Savaria, M. Ferrara occupait le poste de directeur principal de l'information financière des rapports financiers chez WSP Global Inc., une multinationale de conception en ingénierie possédant des bureaux dans le monde entier. Il a également travaillé pour Rogers Sugar Inc. en tant que directeur des services financiers et contrôleur corporatif général. M. Ferrara a débuté sa carrière chez KPMG LLP et est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Canada.

James D. Ferguson est directeur général du groupe Span chez Savaria. Il s'est joint à Savaria en juin 2017 lorsque Savaria a acquis Span-America Medical Systems, Inc. (« Span »). Il a débuté chez Span en 1990 en tant que gestionnaire des matériaux. Il a été promu gestionnaire de l'usine de services d'emballage à forfait de Span en 1992, directeur des services d'emballage à forfait en 1994 et vice-président de l'exploitation en 1995. M. Ferguson a été nommé président et chef de la direction de Span en 1996. De 1981 à 1990, M. Ferguson a travaillé pour CB Fleet à Lynchburg (Virginie), où il a occupé divers postes de gestion de la fabrication, son plus haut poste étant directeur de la fabrication. C.B. Fleet est un fabricant et un distributeur de divers produits pour les soins féminins, les soins gastriques, les soins de la peau, la réhydratation orale et les soins buccaux.

Vince Sciamanna est le président du groupe Garaventa Lift. Il s'est joint à Savaria en 2018 lors de l'acquisition par Savaria du groupe Garaventa Accessibility AG. M. Sciamanna a débuté sa carrière chez Garaventa Lift en 1999 en tant que directeur des ventes pour l'Europe. En 2001, il a joint l'équipe de direction en Amérique du Nord et en 2015, il a joint l'équipe de direction de Garaventa Lift Group en tant

que directeur mondial du développement des affaires. M. Sciamanna est titulaire d'un diplôme en génie civil de l'Université de Berne.

Détention de titres

Les administrateurs et les principaux dirigeants de la Société, en tant que groupe, ont la propriété véritable ou le contrôle, directement ou indirectement, de 15 666 758 ou approximativement 31 % des actions émises et en circulation de la Société.

LITIGES EN COURS

Dans le cours normal des affaires, la Société est la partie défenderesse dans le cadre d'un certain nombre de procédures judiciaires, de poursuites et de réclamations propres aux entreprises œuvrant dans le secteur manufacturier, incluant des actions instituées par des plaignants individuels. La Société estime qu'elle n'est actuellement pas visée par des poursuites judiciaires, des actions en justice, des réclamations ou des procédures dont l'issue aurait un effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

L'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres de la Société est Société de Fiducie Computershare du Canada (« Computershare »). Computershare tient les registres de la Société au 1500, rue Université, bureau 700, Montréal (Québec) Canada H3A 3S8.

CONTRATS IMPORTANTS

Le 24 avril 2019, la Société a conclu une entente de prise ferme avec Desjardins Marchés des Capitaux, et incluait la participation de Valeurs mobilières Cormark inc., Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., Corporation financière PI et Valeurs mobilières TD inc. pour un placement privé par prise ferme de 5 000 000 d'actions ordinaires de Savaria pour un produit brut de 70 750 000 \$ pour la Société.

INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société et ont préparé le rapport des auditeurs aux actionnaires en date du 25 mars 2020, pour les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. À cette même date, *KPMG s.r./S.E.N.C.R.L.* est objectif à l'égard de la Société au sens du Code de déontologie de l'*Ordre des comptables professionnels agréés du Québec*.

DIVULGATION CONCERNANT LE COMITÉ D'AUDIT

Charte du comité d'audit

Voir l'annexe A.

Composition du comité d'audit

Les membres du comité d'audit sont Sylvain Dumoulin, CPA, CA (président), Peter Drutz, MBA et Alain Tremblay, CPA, CA. Chaque membre du comité d'audit est indépendant et possède des compétences financières.

Compétences financières

Tous les membres du comité d'audit possèdent des compétences financières, peuvent comprendre les principes comptables suivis par la société dans les états financiers et en évaluer l'application générale. Ils possèdent également une expérience pertinente de la préparation, de l'audit, de l'analyse et de l'évaluation d'états financiers présentant une complexité comparable à ceux des états financiers de la Société, ou de la supervision active de personnes qui s'engagent dans de telles activités. Les membres comprennent également les procédures et les contrôles internes relatifs à la divulgation d'informations financières. Les membres du comité d'audit ont acquis une expérience pertinente grâce à leurs études universitaires, à la qualité de membre d'autres conseils d'administration et de membres de la haute direction de diverses sociétés. Pour plus de détails sur l'expérience de chaque membre, voir les pages 14 à 15 de la présente notice annuelle.

Le conseil d'administration de la Société a déterminé que MM. Dumoulin, Drutz et Tremblay possèdent des « compétences financières » conformément au *Règlement 52-110 sur le comité de vérification multilatéral* applicable au Canada.

Contrôles internes sur les rapports financiers

La section « Contrôles internes à l'égard de l'information financière » de l'analyse annuelle du rapport de gestion de Savaria sur les résultats opérationnels et la situation financière pour 2019 est intégrée aux présentes par renvoi. Ce document est disponible sur le site Web de la Société à l'adresse <http://savaria.com> et sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Politique de dénonciation

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes, le comité d'audit a approuvé une politique en matière de dénonciation concernant les plaintes en matière de comptabilité et d'audit de la Société visant à :

- Établir des procédures pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes et/ou préoccupations reçues concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les questions d'audit;
- Établir des procédures pour la soumission confidentielle et anonyme par l'employé de préoccupations concernant des questions de comptabilité ou d'audit douteuses; et
- Établir des mécanismes afin de garantir qu'aucune mesure de rétorsion ou de sanction ne soit prise à l'encontre d'un employé si la plainte était fondée sur des faits, de bonne foi et n'était pas destinée à causer un préjudice à une personne ou à obtenir un avantage personnel.

Politique sur l'approbation des services autres que de vérification

Le comité d'audit a adopté une politique et des procédures sur l'approbation préalable des services non liés à l'audit par les auditeurs externes de la Société. Cette politique interdit à la Société d'engager les auditeurs externes à fournir certains services autres que d'audit à la Société et à ses filiales, notamment la tenue de livres ou d'autres services liés aux registres comptables ou aux états financiers, à la conception et à la mise en œuvre de systèmes d'information financière, services, services actuariels, services d'audit interne, services de banque d'investissement, fonctions de gestion ou de ressources humaines, services juridiques et services d'experts non liés à l'audit. La politique permet à la Société de faire appel à des auditeurs externes pour fournir des services non liés à l'audit, autres que les services interdits, uniquement si ces services ont été préalablement approuvés au préalable par le comité d'audit.

Honoraires des auditeurs

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L sont les auditeurs de la Société depuis l'exercice 2009. Pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, les honoraires facturés pour les services d'audit, les services liés à l'audit, les services liés à la fiscalité et tous les autres services fournis à la Société par KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L vont comme suit:

	2019 (\$)	2018 (\$)
<i>Frais d'audit⁽¹⁾</i>	580 100	530 300
<i>Frais liés à l'audit⁽²⁾</i>	32 000	158 417
<i>Frais de service liés à la fiscalité⁽³⁾</i>	486 989	574 249
<i>Tout autre frais⁽⁴⁾</i>	-	-
TOTAL:	1 099 089	1 262 966

- (1) Inclus les travaux effectués sur les états financiers consolidés annuels audités, sur les états financiers annuels audités de certaines filiales, les états financiers consolidés trimestriels non audités et la répartition du prix d'achat. Les honoraires de 2018 comprennent également les travaux effectués sur le prospectus et excluent un montant de 110 000 \$ payé à un autre cabinet d'audit pour des services liés à l'audit de 2018.
- (2) Inclus une assistance relative à une vérification diligente. Les honoraires 2018 comprennent également la traduction et l'assistance fournies dans le cadre de l'acquisition de Garaventa Lift et de l'adoption de nouvelles normes IFRS.
- (3) Inclus une assistance liée à une variété de questions relatives à l'impôt sur les sociétés, à la conformité fiscale, à une vérification diligente et aux prix de transfert.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires, y compris la rémunération et l'endettement des administrateurs et des principaux dirigeants, les principaux porteurs des titres et des options d'achat de titres de la Société, seront contenus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société pour l'assemblée annuelle. Des informations financières supplémentaires sont fournies dans les états financiers comparatifs de Savaria pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Des copies de la circulaire de sollicitation de procurations et des états financiers consolidés peuvent être obtenues sur demande auprès du Secrétaire corporatif de la Société à son siège social. Des renseignements complémentaires relatifs à Savaria peuvent aussi être consultés sur SEDAR (Système électronique de données, d'analyse et de recherche) à www.sedar.com, et sur le site Internet de Savaria à www.savaria.com.

ANNEXE A: CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

1. Objectifs

Le comité d'audit de Savaria (le « Comité ») est établi par et parmi le conseil d'administration (le « Conseil ») dans le but de superviser les processus de comptabilité et de communication financière, ainsi que la vérification des états financiers de la Société.

2. Composition

Le Comité se compose de trois administrateurs ou plus tel que déterminé par le Conseil, aucun d'entre eux n'étant membre de la direction de Savaria, et qui sont tous « indépendants », tel que ce terme est utilisé dans le « Règlement 52-110 sur le comité d'audit » (le « Règlement 52-110 »), sauf si le Conseil détermine que l'exemption prévue à l'article 3.6 du Règlement 52-110 est disponible et a décidé de s'en prévaloir.

L'expression « indépendant » désigne une personne qui n'a aucune relation importante directe ou indirecte avec la Société.

Tous les membres du Comité doivent posséder des « compétences financières » au sens du Règlement 52-110, sauf si le Conseil détermine qu'une exemption de cette obligation est disponible à l'égard de tout membre spécifique en vertu du Règlement 52-110 et a décidé de s'en prévaloir, conformément aux dispositions du Règlement 52-110.

L'expression « compétences financières » signifie la capacité de lire et de comprendre des états financiers qui présentent des questions comptables qui pourraient raisonnablement être soulevées dans les états financiers de la Société.

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil lors de la réunion annuelle d'organisation du Conseil et demeurent membres du Comité jusqu'à ce que leurs successeurs soient dûment élus et qualifiés.

À moins qu'un président ne soit élu par l'ensemble du Conseil, les membres du Comité peuvent désigner un président par vote à la majorité des membres du Comité.

3. Organisation

Le Comité se réunit au moins quatre fois par an, ou plus fréquemment si les circonstances l'exigent. Les membres du Comité se réunissent avant ou après chaque réunion sans la direction. Dans le cadre de son mandat de favoriser une communication ouverte, le Comité doit se réunir au moins une fois par an avec la direction et avec les auditeurs externes, lors de séances à huis clos distinctes, afin de discuter de toute question que le Comité ou chacun de ces groupes croit devoir être discutée en privé. Le chef de la direction financière (CFO) peut, à la discrétion du Comité, être présent aux réunions du Comité et peut être dispensé en tout ou en partie de ces réunions par le président du Comité.

Le procès-verbal de toutes les réunions du Comité doit être pris et le Comité doit rendre compte des résultats de ses réunions et de ses examens entrepris et des recommandations ou des résolutions associées au Conseil. Une résolution écrite, signée par tous les membres du Comité qui ont droit de vote sur cette résolution lors d'une réunion du Comité, est une résolution valable du Comité.

Le quorum pour les réunions du Comité est la majorité de ses membres, et les règles de convocation, de tenue, de conduite et d'ajournement des réunions du Comité sont les mêmes que celles qui régissent le Conseil.

Les membres du Comité peuvent participer à une réunion du Comité par le biais du téléphone ou d'un autre appareil de communication qui permet à toutes les personnes participant à une telle réunion de s'entendre les unes les autres.

Le Comité veille à l'existence d'une procédure annuelle pour évaluer la performance du Comité et de ses membres.

4. Responsabilités et fonctions

a) Communication de l'information financière et divulgation de documents

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit:

- a. Examiner avec la direction et les auditeurs externes les états financiers annuels et les notes afférentes, le rapport des auditeurs externes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans l'analyse du rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- b. Examiner avec la direction les états financiers trimestriels et les notes afférentes et le communiqué de presse, y compris l'information contenue dans le rapport de gestion, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, leur dépôt et leur distribution.
- c. Examiner les informations financières contenues dans la notice annuelle, le rapport annuel, la circulaire de sollicitation des procurations, les prospectus et les autres documents contenant des informations similaires, avant de recommander l'approbation du Conseil et avant leur publication, le dépôt et leur distribution auprès des autorités réglementaires au Canada.
- d. Veiller à ce que les états financiers trimestriels et vérifiés annuels de la Société présentent fidèlement, conformément aux principes comptables généralement reconnus, la situation financière avant de recommander l'approbation du Conseil.
- e. Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, la qualité, la pertinence et l'exactitude des principes comptables et des politiques de la Société, les hypothèses sous-jacentes et les processus de communication des informations financières.
- f. Examiner, avec les auditeurs externes et la direction, les changements proposés aux principes comptables et aux politiques de la Société, ainsi que les différentes estimations effectuées par la direction qui pourraient avoir un impact significatif sur l'information financière.
- g. Examiner les rapports à la direction préparés par les auditeurs externes et les réponses de la direction.
- h. Examiner les conclusions importantes des auditeurs au cours de l'année, y compris l'état des recommandations des vérifications précédentes.
- i. Veiller à ce que des procédures adéquates soient en place pour l'examen de la divulgation au public de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers et revoir périodiquement ces procédures.
- j. Examiner et mettre à jour la présente Charte, lorsque les conditions l'exigent.

b) La gestion des risques et les contrôles internes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit:

- a. S'assurer, en discutant avec les auditeurs externes et la direction, de l'efficacité des contrôles internes et de la fiabilité de l'information financière divulguée.
- b. Rester informés, grâce aux auditeurs externes, de toute faiblesse dans les systèmes qui pourrait entraîner des erreurs ou des lacunes dans la communication de l'information financière ou des écarts par rapport aux politiques comptables de la Société ou aux lois et règlements applicables.
- c. Examiner les aspects financiers et comptables des transactions entre parties liées.
- d. Examiner les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société (c'est-à-dire la couverture, le contentieux et les assurances).
- e. Examiner la couverture d'assurance responsabilité pour les membres du Conseil (annuellement et au besoin).
- f. Examiner les demandes de renseignements de l'Autorité des marchés financiers et les recommandations faites et les mesures prises par la Société pour faire face à ces questions.
- g. Aider le Conseil à surveiller que la Société se conforme aux exigences réglementaires applicables.

c) Auditeurs externes

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit:

- a. Être directement responsable de superviser le travail des auditeurs externes, y compris la résolution des désaccords entre la direction et les auditeurs externes au sujet de la communication de l'information financière.
- b. Recommander au Conseil les auditeurs externes à être sélectionnés par les actionnaires.
- c. Recommander au Conseil les conditions d'engagement des auditeurs externes, y compris leur rémunération et une confirmation que les auditeurs externes se rapportent directement au Comité.
- d. Sur une base annuelle, examiner et discuter avec les auditeurs toutes les relations importantes que les auditeurs ont avec la Société afin de déterminer l'indépendance des auditeurs.
- e. Examiner le rendement des auditeurs externes et approuver toute proposition de renvoi des auditeurs externes lorsque les circonstances le justifient.
- f. Quand il y a un changement d'auditeurs, examiner les questions liées au changement et les renseignements à inclure dans l'avis requis aux organismes de réglementation des valeurs mobilières d'un tel changement.
- g. Périodiquement, rencontrer les auditeurs externes, sans la présence de la direction, pour discuter des contrôles internes et de la complétude et l'exactitude des états financiers de l'organisation.

- h. Examiner, en consultation avec les auditeurs externes, la portée de la vérification et le plan des auditeurs externes.
- i. Préapprouver la réalisation de tous les services de non-vérification par les auditeurs externes et déterminer quels services de non-vérification interdire aux auditeurs externes de fournir.
- j. Examiner et approuver les politiques d'embauche de la Société à l'égard des associés, des employés et des anciens associés et employés des auditeurs externes actuels et anciens de la Société.

d) Conformité éthique et juridique

Pour s'acquitter de ses devoirs et responsabilités, le Comité doit:

- a. Mettre en place une procédure pour la réception, la conservation et le traitement des plaintes reçues par la Société concernant la comptabilité, les contrôles internes ou la vérification.
- b. Mettre en place une procédure pour la transmission confidentielle, anonyme, par les employés de la Société, de préoccupations au sujet d'affaires douteuses concernant la comptabilité ou la vérification.
- c. Mener et autoriser des enquêtes sur toutes les questions sous la responsabilité du Comité. Le Comité doit être autorisé à engager, et à fixer et verser des honoraires à des conseillers indépendants et autres professionnels pour aider à la conduite d'une enquête, sous réserve de l'approbation du Conseil de toute dépense de plus de 10 000 \$ à cet égard.
- d. Voir à la mise en place et au respect par la direction de la Société de la politique de divulgation ou de toute autre politique liée à la gouvernance en matière d'information financière, d'opérations, d'activités, de faits ou d'événements pouvant affecter significativement la situation financière de la Société.
- e. Effectuer toute autre activité compatible avec la présente Charte, les règlements de la Société et les lois, selon ce que Comité ou le Conseil juge nécessaire ou approprié.

* * * * *

SAVARIA CORPORATION

4350, autoroute 13, Laval (Québec) H7R 6E9 Canada

450.681.5655 800.931.5655 savaria.com

